

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

LEGISLATURE 2011 – 2016
(1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2016)

Séance d'assermentation du 27 juin 2011, à 17h00, Salle du Nord

1.- BIENVENUE ET OUVERTURE

Monsieur **Max KNECHT**, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, les représentants de la presse, le public et les enfants de l'Ecole de Musique Leysin-Les Ormonts.

C'est avec un grand plaisir qu'il souhaite une cordiale bienvenue à cette séance d'assermentation des Autorités communales pour la législature 2011-2016. Il félicite spécialement la troupe des jeunes élus mais également tous les autres pour leur élection. Par leur engagement politique, ils montrent leur intérêt pour leur village. Il leur souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions.

Puis Monsieur **KNECHT** invite Monsieur le Préfet **Robert JAGGI** à venir présider cette séance d'assermentation. Il le remercie pour sa présence ce jour et invite l'assemblée à se lever pour l'accueillir.

Monsieur **JAGGI** a le plaisir, en ce jour ensoleillé, d'installer les Autorités communales.

2.- INTERMEDE MUSICAL

Intermède musical présenté par les élèves de l'Ecole de Musique Leysin-Les Ormonts (EMLO), sous la direction de son Directeur, Monsieur Jean-François **CUEREL**.

3.- MESSAGE DES EGLISES

Monsieur le Préfet passe ensuite la parole à Monsieur **Michel SCHADT**, Pasteur pour le message des Eglises.

Monsieur **SCHADT**, après la lecture d'un texte trouvé dans l'Eglise protestante de St-Paul de Baltimore en 1692, souhaite aux nouvelles Autorités communales de faire de la politique. Le mot politique vient de politikos (gérer les biens de la cité et cela au bénéfice de ses habitants). C'est une belle tâche, complexe et parfois paradoxale à court terme. Avec les défis qui sont devant vous, en associant tous les habitants de Leysin à ces paroles, je vous souhaite de pouvoir faire une bonne politique à long terme. Bon vent.

4.- FORMATION DU BUREAU PROVISOIRE

Monsieur le Préfet procède à l'installation des nouvelles Autorités communales pour la législature 2011-2016. Il forme le bureau provisoire qui sera composé de :

- Madame Nicole **MANIGLEY**, Secrétaire
- Messieurs **Maurice FELLI** et **Jean-Michel GIL**, Scrutateurs

5.- ASSERMENTATION DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Monsieur le Préfet relève qu'aucun recours n'a été déposé suite aux élections communales. En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, il procède à l'assermentation des membres du Conseil communal pour une période de cinq ans.

Il va donner lecture de la promesse légale. A l'issue de celle-ci, Madame la Secrétaire lira vos noms et à la lecture de son nom, chaque personne voudra bien lever la main droite et dire : je le promets.

La Secrétaire procède à l'appel des Conseillers communaux issus des élections du 13 mars 2011 :

NOM	PRENOM	PARTI
ARSIC STANOJEVIC	Violeta	Entente Leysenoude
BARROUD	Eric	Entente Leysenoude
BELKACEM	Mehdi	Leysin Pour Tous
BONELLI	Jean-Claude	Leysin Pour Tous
BOURQUIN	Marie-José	Entente Leysenoude
BRUGGER	Pascal	Leysin Pour Tous
CARDOSO	Joao	Entente Leysenoude
CLAPASSON	Jean-Blaise	Union Démocratique du Centre
CUCHE	Théophile	Entente Leysenoude
DOLENAC	Dejan	Entente Leysenoude
FASOLETTI	Mary-Line	Entente Leysenoude
FELLI	Maurice	Entente Leysenoude
FERMONT	Marc-Henri	Entente Leysenoude
FIEDLER	Brock	Entente Leysenoude
GAY	Anne-Sylvie	Forum Socialiste
GIL	Jean-Michel	Forum Socialiste
GRANDJEAN	Bernard	Forum Socialiste
GRANDJEAN	Martin	Forum Socialiste
GUIGNARD	Gabrielle	Entente Leysenoude
HEFTI	André	Entente Leysenoude
HEFTI	Blaise	Entente Leysenoude
HUBERT	Eliane	Entente Leysenoude
LIETTA	Sébastien	Entente Leysenoude
MANIGLEY	Jacques	Forum Socialiste
MELI	Silvano	Entente Leysenoude
MELLY	Diana	Forum Socialiste
MOILLEN GIOBELLINA	Catherine	Entente Leysenoude
MOKVELD	Irène	Leysin Pour Tous
MOREL	Serge	Entente Leysenoude
MORIER	John	Leysin Pour Tous
MOTTIER	Vincent	Entente Leysenoude
MUTLU	Deniz	Forum Socialiste
NEVEU	Jean-Robert	Union Démocratique du Centre
NIKLES	Daniel	Forum Socialiste
OPPENHEIM SKOVE	Kimberly	Entente Leysenoude

PAVILLARD	Fabian	Entente Leysenoude
PAVILLARD	René	Entente Leysenoude
PELLAUD	Eric	Entente Leysenoude
RAUSIS	Sonia	Forum Socialiste
SANDEN	Jan	Entente Leysenoude
TAUXE	Michel	Entente Leysenoude
TISSOT-DAGUETTE	Philippe	Leysin Pour Tous
URECH	Alain	Union Démocratique du Centre
VAUDROZ	René	Entente Leysenoude
ZBINDEN	Yvan	Union Démocratique du Centre

Sont excusés : Madame **Kimberly OPPENHEIM** et Monsieur **Serge MOREL**. Ces deux personnes excusées seront assermentées lors de la prochaine séance du Conseil communal par le Bureau du Conseil.

Monsieur le Préfet, au nom du Conseil d'Etat qu'il a l'honneur de représenter et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi, déclare que vous êtes régulièrement installés en qualité de membres du Conseil communal de la Commune de Leysin pour une période de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 30 juin 2016.

6.- ASSERMENTATION DE LA MUNICIPALITE ET DU SYNDIC

Après lecture de la promesse légale, Monsieur le Préfet procède à l'assermentation de Monsieur le Syndic et de la Municipalité, soit Mesdames et Messieurs

- Jean-Marc UDRIOT, Syndic
- Richard CALDERINI
- Marie-José JULMI-BOLLEA
- Denis RIME
- Martine RUCHET

Monsieur le Préfet confirme que les Autorités sont régulièrement installées dans les fonctions auxquelles les concitoyens les ont nommés.

7.- MESSAGE DE MONSIEUR LE SYNDIC

Nous voilà embarqués, toutes et tous, pour les 5 ans à venir, pour une mission dans le sens des intérêts de nos concitoyens, petits et grands, de nos entreprises et de la région. Je ne voudrais pas manquer de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ne remplissent pas pour cette prochaine législature.

En compagnie de ceux restant sur le bateau, le Conseil communal a traité durant ces 5 dernières années 89 préavis générant au total des dépenses d'un peu plus de 20 millions répartis pour la moitié dans le secteur des infrastructures (routes, eaux et épuration), 5 millions pour le secteur des infrastructures sportives et touristiques alors que le secteur affaires sociales et culturelles a vu des investissements pour 3 millions, Avec 1,6 millions pour le secteur immobilier représentant des achats à caractère stratégique et enfin fr. 300'000.-- pour la sécurité.

Egalement un tout grand merci aux trois Présidents du Conseil communal, dans l'ordre, Madame **Evelyne TISSOT**, Monsieur **Jean-Martin STOLL** et enfin notre actuel Président **Max KNECHT**. Ces personnalités ont su mener les débats avec doigté et faire le lien avec la Municipalité et votre serviteur d'une manière conviviale mais avec beaucoup de professionnalisme.

J'ai compté 21 nouveaux Conseillers communaux. Un peu moins de la moitié du Conseil est donc changée. Bravo pour votre engagement, les Conseillers qui renouvellent leur mandat sauront vous aider et vous apporter leur soutien, j'en suis sûr.

Pour ce qui est de la Municipalité, il y aura un seul changement ce qui me sied très bien car nous allons pouvoir continuer nos travaux de suite sans une période d'adaptation. Pour la petite histoire, durant les deux dernières législatures, nous avons chaque fois dû assister à 4 changements ce qui, je vous l'avoue, n'est pas évident en terme de gestion de tous les jours durant la première année.

Nous aurons des dossiers passionnants mais difficiles à gérer pour lesquels il s'agira de trouver les meilleures solutions et ceci dans l'intérêt général.

La Municipalité s'engagera clairement pour des propositions réfléchies et concertées. De même elle sera à votre entière disposition chaque fois que vous le souhaitez et cela aussi d'une manière individuelle.

Je vous fais 2 propositions :

- Nous organiserons une séance d'information à votre attention au début de l'automne sur les dossiers en cours afin que chacun d'entre vous ait la bonne communication et que tous vous ayez la bonne connaissance de manière à prendre toutes les décisions en toute connaissance de cause. Cette séance sera organisée avec vos présidents de groupes pour ce qui est des thèmes de discussion.
- La Municipalité vous proposera d'ici la fin de cette année un programme de législature qui vous permettra de ne pas naviguer à vue, dans tous les sens et au gré des idées.

En guise de conclusion et au nom de la Municipalité, je vous assure de notre plein engagement pour une collaboration franche et efficace. Je me réjouis particulièrement de débattre de l'avenir de notre belle Commune avec vous tous dans le cadre des Conseils communaux et des commissions de travail.

Bel été à toutes et tous ! Que la santé vous garde ainsi que vos familles et vos proches ! Vive Leysin !

Monsieur le Préfet remercie Monsieur le Syndic.

8.- ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur **Bernard GRANDJEAN** au nom du Forum Socialiste présente Monsieur **Daniel NIKLES**.

Aucune autre proposition n'est formulée et Monsieur le Préfet ouvre le scrutin qui donne le résultat suivant :

Bulletins délivrés	:	43
Bulletins rentrés	:	43
Bulletins blancs	:	3
Bulletins valables	:	40

Monsieur **Daniel NIKLES** est élu à la Présidence du Conseil par 40 voix.

Monsieur le Préfet adresse ses félicitations à Monsieur le nouveau Président du Conseil communal, et lui souhaite beaucoup de satisfaction.

9.- ELECTION DE LA SECRETAIRE

Monsieur **Max KNECHT** présente Madame Nicole **MANIGLEY**.

Aucune autre proposition n'est formulée et Monsieur le Préfet ouvre le scrutin qui donne le résultat suivant :

Bulletins délivrés	:	43
Bulletins rentrés	:	43
Bulletins blancs	:	0
Bulletins valables	:	43

Madame **MANIGLEY** est élue par 43 voix et Monsieur le Préfet lui adresse également ses félicitations.

10.- MESSAGE DE MONSIEUR LE PREFET

Monsieur le Préfet forme ses vœux les meilleurs pour la Commune et pour ses habitants. Il souhaite vraiment que chacun puisse trouver, dans l'accomplissement de son mandat, la juste récompense qu'il en attend résultant de la satisfaction du devoir accompli envers la Commune et surtout son engagement personnel.

L'engagement personnel, ce n'est pas un vain mot. Lorsque l'on s'engage pour une législature dans un Conseil communal ou dans une Municipalité, cela veut dire qu'on va donner du temps pour sa Commune, que l'on va devoir discuter, négocier, étudier. Ce n'est jamais simple. C'est du travail et n'oubliez pas que si vous prenez le nombre d'habitants de la Commune, ce sont autant de paires d'yeux qui vont vous regarder. Ce n'est pas toujours facile non plus.

Je souhaite répéter quelque chose d'important mais qui ne devrait pas poser problème dans votre Commune. Un Conseil communal, c'est un législatif, la Municipalité c'est un exécutif et chacun de ces groupes a des prérogatives bien précises. Il est très important que ces prérogatives, que vous trouvez d'ailleurs très facilement dans la Loi sur les Communes, soient respectées. Une Municipalité qui ne ferait pas ce que lui demande son Conseil ou qui ne serait, par exemple, pas collégiale, c'est une Municipalité qui aura beaucoup de peine à fonctionner. De même, un Conseil communal qui empiéterait sur les prérogatives de son exécutif, c'est en règle générale quelque chose qui ne peut pas fonctionner et on ne peut que souhaiter que les rôles d'un législatif et d'un exécutif soient parfaitement respectés.

Je vous parlais du travail, il faut le faire ensemble. Ce que je vous souhaite le plus c'est que vous ayez aussi et surtout du plaisir.

Monsieur le Préfet appelle Monsieur **Daniel NIKLES**, nouveau Président du Conseil communal.

Monsieur **NIKLES** remercie Monsieur le Préfet et prie l'assemblée de se lever pour saluer son départ.

11.- INTERMEDE MUSICAL

Intermède musical présenté par les élèves de l'EMLO.

12.- MESSAGE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur **Daniel NIKLES** : La politique doit-elle être laissée aux politiciens ? Cette question me semble particulièrement convenir à la fonction de Conseiller communal. En effet, les horizons professionnels, les caractères et les individualités les plus divers sont représentés dans ce Conseil. Il est donc le reflet de la population de Leysin.

Gardons donc à l'esprit que nous avons des comptes à rendre de par la qualité de notre participation, non seulement aux personnes qui nous ont élus mais aussi à l'ensemble des membres de la communauté Leysenoude : jeunes, personnes âgées, actifs, pensionnés, Suisses et étrangers.

A chacun d'apporter sa contribution même si elle exprime une opinion minoritaire, sous réserve qu'elle apporte un élément nouveau au débat. C'est important. Cette remarque étant faite particulièrement pour les membres de cette assemblée qui siègent pour la première fois.

Prenez la parole, exposez vos idées, vos doutes, défendez vos arguments tout en gardant une ligne directrice. Bien sûr, si c'était simple, cela se saurait. Mais Leysin mérite cet effort et sincèrement gardons les grandes phrases pour les grands hommes et je vous invite à passer au point 13 de l'ordre du jour.

13.- ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Madame **Eliane HUBERT** au nom de l'Entente Leysenoude, présente Monsieur **Vincent MOTTIER**.

Aucune autre proposition n'est formulée et Monsieur le Président ouvre le scrutin qui donne le résultat suivant :

Bulletins délivrés	:	43
Bulletins rentrés	:	43
Bulletins blancs	:	2
Bulletins valables	:	40
Voix éparses	:	1

Monsieur **Vincent MOTTIER** est élu par 40 voix.

14.- ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Monsieur **Jean-Claude BONELLI** au nom de Leysin Pour Tous présente Monsieur **Pascal BRUGGER**.

Aucune autre proposition n'est formulée et Monsieur le Président ouvre le scrutin qui donne le résultat suivant :

Bulletins délivrés	:	43
Bulletins rentrés	:	43
Bulletins blancs	:	8
Bulletins valables	:	33
Voix éparses	:	2

Monsieur **Pascal BRUGGER** est élu par 33 voix.

Monsieur le Président félicite Messieurs **Vincent MOTTIER** et **Pascal BRUGGER** et leur souhaite plein succès dans leur fonction.

Avant de passer au point 14, Monsieur **NIKLES** propose d'élire les scrutateurs, scrutateurs suppléants, huissier et membre des commissions à main levée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

15.- ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS

Monsieur **Bernard GRANDJEAN** au nom du Forum Socialiste propose Monsieur **Jacques MANIGLEY** et Madame **Eliane HUBERT** au nom de l'Entente Leysenoude propose Monsieur **Eric PELLAUD**.

Messieurs **Jacques MANIGLEY** et **Eric PELLAUD** sont élus scrutateurs à l'unanimité.

16.- ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS-SUPPLEANTS

Monsieur **Jean-Claude BONELLI** au nom de Leysin Pour Tous propose Monsieur **John MORIER** et Monsieur **Jean-Robert NEVEU** au nom de l'Union Démocratique du Centre propose Monsieur **Jean-Blaise CLAPASSON**.

Messieurs **John MORIER** et **Jean-Blaise CLAPASSON** sont élus scrutateurs suppléants à l'unanimité.

17.- ELECTION D'UN HUISSIER

Monsieur **Bernard GRANDJEAN** propose Madame **Ariane CART**.

Madame **Ariane CART** est reconduite dans sa fonction à l'unanimité.

18.- NOMINATION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Monsieur le Président informe que suite aux résultats des dernières élections, la répartition des sièges au Conseil communal est de

- Entente Leysenoude : 26 sièges
- Forum Socialiste : 9 sièges
- Leysin Pour Tous : 6 sièges
- Union Démocratique du Centre : 4 sièges

et propose la répartition suivante pour la Commission de Gestion, la Commission des Finances, la Commission de recours en matière d'imposition et d'informatique et la Commission du Sport :

- Entente Leysenoude : 4 membres
- Forum Socialiste : 2 membres
- Leysin Pour Tous : 1 membre

Monsieur le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Commission de Gestion

Sont nommés pour cinq ans :

- | | | |
|--------------------|---|--|
| Entente Leysenoude | : | Mme Violeta ARSIC STANOJEVIC
Mme Marie-José BOURQUIN
M. Dejan DOLENAC
Mme Eliane HUBERT |
| Forum Socialiste | : | Mme Anne-Sylvie GAY
Mme Sonia RAUSIS |
| Leysin Pour Tous | : | M. Philippe TISSOT-DAGUETTE |

Commission des Finances

Sont nommés pour cinq ans :

- | | | |
|--------------------|---|--|
| Entente Leysenoude | : | M. Maurice FELLI
Mme Gabrielle GUIGNARD
Mme Catherine MOILLEN GIOBELLINA
M. Vincent MOTTIER |
| Forum Socialiste | : | M. Jean-Michel GIL
M. Martin GRANDJEAN |
| Leysin Pour Tous | : | M. Jean-Claude BONELLI |

Commission de recours en matière d'imposition et d'informatique

Sont nommés pour cinq ans les mêmes membres que la Commission des Finances.

19.- NOMINATION DE LA COMMISSION DU SPORT

Sont nommés pour cinq ans :

Entente Leysenoude	:	M. Théophile CUCHE M. Silvano MELI M. Serge MOREL M. René PAVILLARD
Forum Socialiste	:	M. Jacques MANIGLEY M. Deniz MUTLU
Leysin Pour Tous	:	M. John MORIER

20.- NOMINATION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES ORMONTS ET LEYSIN (AISOL)

Sont nommés pour cinq ans :

Conseil intercommunal

Entente Leysenoude	:	M. Jean-Marc UDRIOT, Syndic Mme Mary-Line FASOLETTI M. Marc-Henri FERMONT
Forum Socialiste	:	M. Bernard GRANDJEAN Mme Diana MELLY
Leysin Pour Tous	:	M. Pascal BRUGGER Mme Irène MOKVELD
Union Démocratique du Centre	:	M. Jean-Robert NEVEU M. Yvan ZBINDEN

Comité de direction

Entente Leysenoude	:	Mme Marie-José JULMI, Municipale M. Eric BARROUD
--------------------	---	---

21.- FIXATION DES AMENDES ET JETONS DE PRESENCE

Aucune modification n'est demandée concernant les amendes et les jetons de présence qui restent fixés comme suit pour la législature 2011-2016 :

Président	fr. 1'000.--	
Secrétaire	fr. 4'500.--	
Huissier	fr. 1'000.--	
Président de commission	fr. 25.--	
Rapporteur de commission	fr. 25.--	
Membre de commission	fr. 15.--	
Membre du Conseil	fr. 10.--	
Membre du Bureau électoral	fr. 15.--	les 2 premières heures
	fr. 10.--	les heures suivantes
Amendes	fr. 50.--	

Avant de clore la séance, Monsieur le Président tient à remercier toutes les personnes présentes, Madame **Ariane CART**, huissière, ainsi que les employés communaux pour la mise en place de la salle.

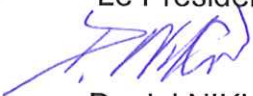
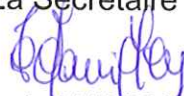
Monsieur **NIKLES** félicite Mesdames **Marie-José JULMI** et **Martine RUCHET** pour leur élection à la Municipalité, et remercie Mesdames **Nicole MANIGLEY**, Secrétaire et **Ariane CART**, Huissière, pour le travail accompli durant la dernière législature et pour celle à venir, et il leur remet des fleurs.

Il souhaite à tous un bon été et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

22.- INTERMEDE MUSICAL

La séance est levée à 18h30.

Leysin, le 27 juin 2011

Pour le Conseil communal :
Le Président :  Daniel NIKLES
La Secrétaire :  Nicole MANIGLEY



The official seal of the Commune de Leysin is a circular emblem. It features a central shield with a crown on top, flanked by two crossed keys. The shield is inscribed with 'LIBERTÉ PATRIE'. The outer ring of the seal contains the text 'CONSEIL COMMUNAL' at the top and 'DE LEYSIN' at the bottom, separated by two small stars.